



Ma fille peut elle partir au maroc?

Par **ktinou**, le 17/05/2008 à 09:27

bonjour, voila j'ai le pere de ma fille agé de 36 ans qui vient de se marier au maroc, il vit donc avec une fille de 22 ans la bas, s'est converti a islam il souhaiterait que je laisse partir ma fille cet été en aout 2008 pour 3 semaines.

Cependant jusqu'a maintenant il ne veut pas me laisser d'adresse , rien , meme pas un numéro de téléphone, pour le joindre si j'ai une urgence avec ma fille, si j'ai "l'honneur" d'avoir un mail et lui n'appelle jamais ou tres peu je connais pas les lois la bas, nous ne sommes pas passés en jugement , je n'ai aucun papier qui confirme que j'en ai la garde exclusive, et comme il s'est converti a islam , je ne sais pas ce qui peut faire avec ma fille de 11 ans, je ne voudrais pas qu'il la convertisse, il me dit que si je dois l'appeler , yaura des heures, je m'inquiete de ses vacances, j'hésite a la laisser partir... comment dois je proceder? aidez moi s'il vous plait , quels sont les demarches a suivre?? parce que lui ne me dit absolument rien, c'est tres flou , je n'arrive pas a savoir grand chose, ... merci pour vos reponses sincérement..
kati

Par **frog**, le 17/05/2008 à 11:09

Si le papa n'est pas de bonne foi, laissez le courir...

Par **Marion2**, le 17/05/2008 à 12:35

Dans la mesure où il ne vous donne pas ses coordonnées là-bas, je vous conseille vivement de ne pas envoyer votre fille au Maroc.

Par **ktinou**, le 17/05/2008 à 14:18

en faite il me dit que les lois au maroc ne sont pas les memes qu'ici, il dit qu'il ma pas le droit de me donner quoi que ce soit comme numero ou adresse, parce que ca ne serais pas respecter sa femme au maroc , mais s'il a une fille ici, elle doit bien se douter , que c'est pas lui qu'il a mis au monde, donc forcément ya une maman en france...et que si il arrivait quelque chose a ma fille, ou si elle a envie de lui parlait, il nous faudré au moins un numero je vois pas ou est le problème (ca me fait bien rire !)

d'ou je me demande pourquoi tant de mistère.. ma fille est persuadée que c'est moi qui veut l'empecher de le voir la bas, ca m'embete vraiment..

Par **frog**, le 17/05/2008 à 17:12

[citation]il me dit que les lois au maroc ne sont pas les memes qu'ici, il dit qu'il ma pas le droit de me donner quoi que ce soit comme numero ou adresse, parce que ca ne serais pas respecter sa femme au maroc[/citation]

Il faudra expliquer au monsieur que c'est donnant-donnant...

[citation]ma fille est persuadée que c'est moi qui veut l'empecher de le voir la bas, ca m'embete vraiment.. [/citation]

Il faut parfois assumer le mauvais rôle. Ce n'est pas forcément facile, surtout lorsqu'on essuie des reproches de la part de ceux qui ne sont pas en mesure de comprendre la situation dans son ensemble... Mais quelque part, cela fait partie du quotidien de tout parent. ;-)

Par **Marion2**, le 17/05/2008 à 19:46

Frog a raison, surtout ne cédez pas s'il refuse de vous donner tous ces renseignements. Votre fille a 11 ans, elle est en âge de comprendre beaucoup de choses déjà. Expliquez lui bien que vous craignez et ce qui vous inquiète, c'est que son père refuse de donner son adresse et son n° de téléphone.